

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Cône Sud

Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay

Une publication du SER de Buenos Aires en collaboration avec le Service économique de Santiago
Du 27 juin au 11 juillet 2025

Déplacement du Ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger à Buenos Aires

Lors de son déplacement en Argentine, du 27 au 29 juin, le Ministre Laurent Saint-Martin a rencontré de nombreuses autorités argentines, la communauté d'affaire française, des investisseurs argentins et effectué des visites de sites. Cette visite a permis de valoriser les investissements des entreprises françaises en Argentine (en fort accroissement de +43 % entre 2023 et 2024, passant de 5,3 à 7,6 Md USD d'IDE) et de renforcer la relation bilatérale dans plusieurs secteurs stratégiques.

Un partenariat stratégique dans le secteur minier a été noué lors de cette visite, via la signature d'une Déclaration d'intention entre le Ministre et le Secrétaire argentin aux Mines Luis Lucero.

Lors d'un événement organisé en présence de plus de 50 représentants du secteur minier argentin, d'entreprises françaises et de représentants des provinces et de la presse, les opportunités du secteur minier argentin ont été rappelées, de même que la forte présence d'investissements français (Eramet, Adionics, Geolith et Eurodia, Imerys et Stellantis). Cette Déclaration d'intention répond au triple objectif (i) d'ériger au rang de priorité stratégique bilatérale la coopération dans le secteur minier ; (ii) de favoriser les coopérations économiques dans le secteur, notamment via de nouveaux investissements; (iii) de renforcer la mobilisation d'outils de coopération (techniques, financiers, institutionnels, universitaires) au niveau national et provincial.

Enfin, des séquences de terrain ont permis d'illustrer les partenariats technologiques franco-argentins et la contribution des entreprises françaises à des projets à vocation sociale. Le ministre Laurent Saint-Martin a pu visiter l'usine de Sanofi située à Pilar, en présence du chef de cabinet du ministre de la santé. Présente depuis 80 ans en Argentine, Sanofi célèbre en 2025 les 20 ans d'activité de l'usine, qui est l'unique site du groupe producteur d'antigènes contre l'hépatite B. Enfin, le Ministre a visité le quartier *Barrio Mugica* où se déploie un projet de rénovation urbaine soutenu par Saint-Gobain.

LE CHIFFRE A RETENIR

+43%

Progression du stock d'IDE français en Argentine en 2024, la France y devenant le 5^e pays investisseur



Signature d'une Déclaration d'intention dans le secteur minier (gauche) et visite de l'usine de Sanofi à Pilar (droite)

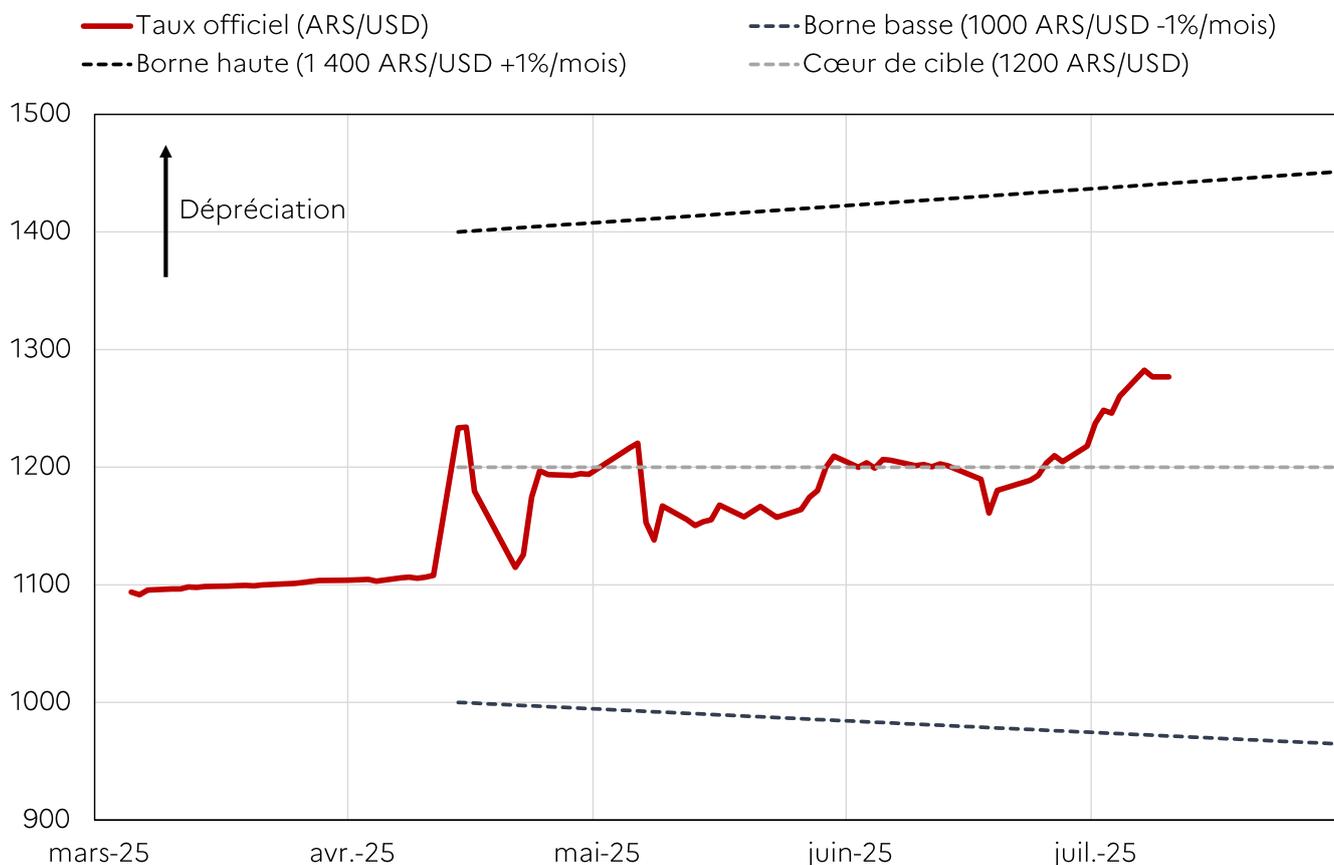
Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2024	-1,3%	2,6%	4,0%	3,1%
Inflation (fin de période)	2024	117,8%	4,5%	3,8%	5,5%
Solde budgétaire (% du PIB)	2024	0,3%	-2,7%	-2,1%	-3,2%
Dettes publiques (% du PIB)	2024	85,3%	42,0%	45,2%	68,7%
Solde courant (% du PIB)	2024	1,0%	-1,5%	-3,9%	-1,0%
Dettes extérieures (% du PIB)	2024	49,2%	78,0%	34,7%	57,2%
Prévisions et anticipations					
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2025	27,1%	4,1%	3,8%	5,8%
Croissance du PIB réel - FMI	2025	5,5%	2,0%	3,8%	2,8%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2025	5,0%	2,0%	3,8%	2,5%
Croissance du PIB réel - FMI	2026	4,5%	2,2%	3,5%	2,6%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2026	3,4%	2,0%	3,8%	2,2%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2024	632	330	44	81
Population (millions)	2024	47,1	20,0	6,9	3,5

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Argentine : le Peso connaît sa plus forte dépréciation depuis la flexibilisation du régime de change



Sources : BCRA, Ambito, SER de Buenos Aires

CONE SUD

Les droits de douane américains pourraient affecter le Cône Sud

Plusieurs annonces du Président Trump le 9 juillet pourraient avoir des conséquences directes sur les économies du Cône Sud.

L'annonce d'une surtaxe de 50% sur les importations de cuivre effective à partir du 1^{er} août 2025 pourrait affecter le Chili, premier producteur mondial (24%). Suite à cette annonce, le cours du cuivre a bondi de +10% et le Peso chilien s'est apprécié de 0,9%, le cuivre étant le premier poste d'exportation du pays (50% de ses exportations). Les conséquences économiques pour le Chili d'une hausse des droits de douane sur le cuivre sont difficilement anticipables. La hausse des droits de douane pourrait d'un côté renchérir le cours du métal au niveau mondial, ce qui pourrait entraîner une hausse des recettes pour le pays. Cependant, la hausse des droits de douane pourrait réduire la demande américaine en cuivre, nécessitant, pour le Chili, de trouver d'autres débouchés. A noter que les Etats-Unis ne sont pas le premier client du cuivre chilien d'abord exporté vers la Chine.

Le président D. Trump a aussi annoncé l'imposition de droits de douane de 50 % sur le Brésil, principale économie d'Amérique du Sud et partenaire commercial important des économies du Cône sud (membre du Mercosur avec l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay). Cette décision pourrait provoquer des effets récessifs sur l'économie brésilienne, avec des conséquences néfastes sur la zone. Une potentielle dépréciation du Réal pourrait accentuer les déséquilibres de change notamment vis-à-vis de l'Argentine. De plus, un détournement des exportations brésiliennes jadis dirigées aux Etats-Unis (12 % des exports brésiliennes) vers l'Argentine (4 %), pourrait nuire à certains secteurs argentins, souffrant déjà de difficultés de compétitivité. A noter cependant que cet effet doit être mitigé car les produits concernés sont peu demandés en Argentine (pétrole, avions, viande). A l'inverse, l'Argentine pourrait bénéficier de ses moindres droits de douane vers les Etats-Unis pour gagner des parts de marché, notamment sur les produits agricoles (soja, viande bovine) et les hydrocarbures.

ARGENTINE

La justice étatsunienne ordonne à l'Etat argentin le transfert de 51% des actions de YPF

Le 30 juin 2025, le tribunal de New-York a ordonné à l'Etat argentin de transférer sous 14 jours les 51% de parts qu'il détient dans l'entreprise pétrolière YPF suite à la nationalisation de la compagnie. En 2012, les autorités argentines avaient nationalisé 51% de YPF, alors détenu majoritairement par l'entreprise espagnole Repsol. Si Repsol a bénéficié en 2014 d'une indemnisation de 5 Mds USD pour cette expropriation, l'affaire a été portée en 2015 devant la justice américaine par deux actionnaires minoritaires, l'entreprise espagnole Petersen et l'américaine Eton Park, respectivement détenteurs de 25% et de 3% des actions d'YPF.

Ce verdict fait suite à une décision de 2023 condamnant l'Etat argentin à verser 16,1 Mds USD de dommages et intérêts à ces deux actionnaires.

Petersen, qui depuis a vendu son droit au litige au fonds britannique Burford Capital, et Eton Park avait fait valoir que la décision du gouvernement argentin de ne pas mener à bien l'offre publique d'achat, telle que prévue pourtant dans les statuts d'YPF, les avait privés de la possibilité de vendre leurs participations dans les mêmes conditions que Repsol. La décision intervenue ce 30 juin 2025 vise à exiger une forme de paiement pour le jugement de première instance de 16,1 Mds USD déterminé en 2023. L'Etat argentin avait fait appel, mais, depuis, les intérêts continuent de courir, portant le montant total désormais à environ 17 Mds USD.

L'Etat argentin a déposé un appel devant la Cour d'appel de New-York, contestant la compétence du tribunal, le montant alloué la base juridique de l'exécution.

Dans un écrit officiel, il requiert la suspension de l'ordre d'exécution, alertant la juge sur le risque d'un « préjudice irréparable », et rappelant que toute cession de parts nécessiterait un vote à la majorité des deux tiers du Congrès, fort peu probable. Selon le gouvernement, le juge aurait également outrepassé sa compétence en, tentant d'appliquer une loi américaine à un litige régi par le droit argentin et impliquant des actifs impossibles à transférer matériellement.

Le Sommet du Mercosur marqué par des divergences entre ses membres

Les 2 et 3 juillet, Buenos Aires a accueilli le Sommet du Mercosur, réunissant les chefs d'Etat du bloc, l'occasion de faire le bilan de la présidence *pro*

tempore de l'Argentine et de tracer les priorités de la future présidence brésilienne.

Dans son discours de clôture, le président Milei a réitéré sa volonté d'une plus grande flexibilisation du Mercosur dans ses relations avec les partenaires extérieurs, utilisant le bloc comme levier pour favoriser l'intégration au marché international. Il a souligné que l'Argentine continuerait d'œuvrer en ce sens, comme elle avait pu le démontrer durant cette présidence *pro tempore* à travers l'adoption d'une nouvelle mesure autorisant chaque pays membre à élargir la liste nationale de dérogations au tarif extérieur commun à 50 produits, reflétant ainsi la stratégie du gouvernement et sa volonté de parvenir à un accord commercial avec les Etats-Unis. Cependant, le président Milei a également critiqué la bureaucratisation du bloc régional et a brandi à nouveau la menace d'un retrait de l'Argentine du Mercosur si le Brésil ne s'inscrivait pas dans la lignée de ces réformes.

Le président Lula a défendu l'approfondissement de l'intégration régionale du Mercosur permettant à l'Amérique du Sud de peser davantage dans les relations économiques mondiales et d'assurer un développement inclusif et durable. Il a insisté sur le renforcement des liens avec l'Asie et soutenu le concept de « Mercosur vert », dans la perspective de la COP 30 à Belém. Le président Lula a mentionné la nécessité d'une « agriculture bas carbone », la « promotion des exportations agricoles durables » et « l'opportunité qu'avait le bloc d'impulser la transition énergétique ».

Le Sommet a permis d'annoncer la finalisation de l'accord Mercosur-AELE (Association européenne de libre-échange dont les membres sont l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein), qui devra être ratifié par les parlements nationaux. Les dirigeants ont aussi exprimé leur volonté d'achever l'accord Mercosur-UE dans les prochains mois. Le bloc s'est enfin dit prêt à accélérer les négociations commerciales avec d'autres partenaires tels que le Canada, l'Inde, Israël, les Emirats arabes unis, le Salvador et la République dominicaine.

TotalEnergies finalise le parc éolien le plus austral du monde

La semaine dernière, Total Energies amorçait la phase finale de construction de son parc éolien dans la province de Terre de feu avec la réception de deux turbines éoliennes. Mené en partenariat avec l'entreprise allemande Wintershall DEA et Pan America Energy, cet équipement fournira plus de la moitié de la demande électrique des usines de traitement de Rio Cullen et Cañadón Alfa en énergies renouvelables. Implanté dans une région

réputée pour son potentiel éolien, ce projet participera à la création de 170 emplois pendant la construction et la mise en service. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du groupe de réduire de plus de 40% les émissions de ses installations d'ici 2030 (par rapport à 2015).

Le parc éolien permettra la réduction de 55% des émissions liées à la production d'électricité destinée au fonctionnement de ces usines (qui produisent leur propre électricité via des turbines à gaz). Le projet permettra de rediriger 22 millions de m³ de gaz sur le marché domestique argentin, enjeu crucial au vu des vagues de froid qui provoquent des pénuries de gaz et des restrictions.

Nette dépréciation du Peso argentin depuis mi-juin

Entre le 18/06 et le 10/07, le Peso argentin s'est déprécié de 10% face à l'USD, le taux de change nominal (officiel) s'établissant au 10/07 à 1280 ARS/USD et ce malgré l'affaiblissement au niveau mondial du dollar américain. La dépréciation du Peso ces dernières semaines peut s'expliquer par i) le dynamisme des importations, en particulier les importations de service *via* le tourisme argentin à l'extérieur, ii) la confirmation par le ministre de l'Economie Luis Caputo d'achats d'USD sur le marché officiel des changes (notamment 200 M USD le 23/06), iii) une montée des incertitudes, avec les remous de l'affaire YPF (*cf. supra*), et l'approche des élections législatives d'octobre. En parallèle, bien que les liquidations du secteur agricole soient jusqu'à présent restées solides, elles pourraient ralentir dans les semaines à venir, avec d'une part la fin depuis le 1^{er} juillet de la réduction temporaire des droits d'exportations (*retenciones*) sur certains produits agricoles – dont le soja (principal produit à l'export) de nouveau taxé à 33% - et d'autre part la sortie progressive du pic d'activité saisonnier pour les récoltes (d'avril à juin).

La dépréciation de ces dernières semaines marque une rupture : depuis la flexibilisation du régime de change du 14/04 (passage d'un régime d'arrimage glissant à un régime de bande glissante, dans le cadre de l'adoption du programme FMI), le Peso restait contenu dans le cœur de la bande de fluctuation (1200 ARS/USD), à rebours des anticipations et de l'objectif du programme FMI de promouvoir un régime de change facilitant l'accumulation de réserves.

Au plan externe, **le 09/07, selon la presse locale le gouvernement aurait fait face à une des échéances majeures de dette en devise en 2025.** Le Trésor aurait déjà versé 2,55 Md USD, et devrait verser 1,6 Md USD ces prochains jours. Les réserves de

change bruts de la BCRA ont reculé suite à ce versement, repassant sous la barre des 40 Md USD.

CHILI

Premier camion à hydrogène vert du Chili certifié par les autorités

Le Chili a franchi une étape dans la décarbonation de ses transports avec l'homologation de son premier camion à hydrogène vert, opéré par la division logistique du groupe chilien Marval pour le compte de l'entreprise de distribution Walmart Chile. Le camion, propulsé par une pile à combustible, est capable de transporter jusqu'à 49 tonnes de marchandises et peut embarquer 75 kg d'hydrogène, ce qui lui confère une autonomie de 750 km. Il égale les des camions diesel, mais sans émettre de gaz polluants. Depuis 2023, le centre de distribution de Walmart à Quilicura, dans la région de Santiago, utilisait des chariots de manutention à hydrogène vert pour le transport de petites charges. Pour la charge des véhicules, Engie a installé une usine de production d'hydrogène vert et une station de recharge au sein du centre de distribution, première usine d'Amérique latine à produire de l'hydrogène vert à finalité industrielle.

Cette innovation a été rendue possible grâce à des financements du Programme Technologique de Collaboration (PTEC) Hydrogène Vert. D'une durée de 5 ans, le projet HidroHaul ambitionne de démontrer les bénéfices environnementaux de cette technologie, en matière de réduction des émissions et de bruit, et de développer les infrastructures physiques et numériques pour l'opération et le contrôle de la flotte (station de ravitaillement, centre de maintenance, systèmes de surveillance, programme de formation...).

Fruit d'une collaboration stratégique entre acteurs privés et publics, cette avancée marque une étape importante dans la décarbonation des transports chiliens, et permet de se rapprocher des engagements en termes de neutralité carbone. Bien que son déploiement reste actuellement limité dans le pays, le Chili dispose d'un potentiel remarquable pour la production d'un hydrogène vert compétitif, et les autorités chiliennes cherchent à attirer les investissements en faveur du développement de la filière.

Adoption de la Loi-cadre sur les autorisations sectorielles, qui pourrait dynamiser l'investissement

Le parlement a approuvé le 1er juillet la Loi-Cadre sur les Autorisations Sectorielles (LMAS) qui devrait être promulguée en juillet par le président Boric. Cette réforme très attendue a été portée par le ministère de l'Économie, et vise à accélérer et simplifier les processus d'obtention des permis, tout en conservant le niveau d'exigence environnementale et technique qui caractérise le cadre des affaires chiliens vis-à-vis des autres pays de la région. Elle vient répondre à une complexité administrative particulièrement importante : au Chili en 2023, le délai moyen pour obtenir l'ensemble des permis nécessaires à un projet d'investissement s'élevait à 6,6 ans¹.

Cette réforme – discutée depuis plus d'un an et largement attendue par le monde des affaires – modernise plus de 380 permis dépendants de 37 services publics et 16 ministères distincts, en donnant un cadre normatif minimal commun à l'ensemble des projets, en réduisant les procédures et en clarifiant les dates-butoirs. La loi met en place un nouveau dispositif institutionnel composé notamment : (i) d'un guichet unique numérique (la plateforme SUPER) qui centralisera toutes les autorisations ; (ii) d'un Bureau des autorisations sectorielles au sein du ministère de l'Économie qui veillera au bon fonctionnement du système ; (iii) de tables rondes avec différents services et bureaux régionaux d'organismes sectoriels liés aux initiatives d'investissement visant à moderniser et à assurer un suivi du nouveau cadre réglementaire et (iv) d'un Comité des autorisations sectorielles et des investissements. Ce dernier organe, de haut niveau, sera composé des sous-secrétaires à l'Économie, aux Finances et à l'Intérieur et coordonnera les actions des organes de l'administration compétents en matière de permis.

Cette nouvelle loi cadre vise à normaliser les processus d'autorisation et à les adapter au niveau de risque associé au projet. Elle devrait permettre une réduction de 30 à 70% du temps alloué aux procédures administratives notamment grâce à l'utilisation du silence administratif (le silence vaudra acceptation par défaut), qui permettra, en l'absence de réponse de l'administration dans le délai légal, l'octroi du permis sollicité ou encore à un système de déclaration sous serment des porteurs de projets dont le risque est modéré, associé à un mécanisme de contrôle ex-post. La loi

¹ Cette estimation a été réalisée par le Comité d'experts sur l'espace budgétaire et la croissance tendancielle dans son dernier rapport publié

en novembre 2023 et couvrant la période 2024-2034. Elle couvre le secteur privé, le secteur du logement et l'investissement public.

prévoit également une mise en œuvre plus large du principe de proportionnalité se traduisant par l'exigence de critères corrélés au niveau de risque (la mise en œuvre de ce principe devant encore être toutefois explicitée). Ces différentes mesures seraient de nature à réduire la congestion des services pour concentrer les efforts d'analyse sur les projets qui présentent des risques réels.

La réduction de la complexité administrative devrait favoriser la croissance et l'investissement via le lancement de nouveaux projets. Une hausse moyenne annuelle de 0,23 % du PIB entre 2026 et 2034² est ainsi attendue. Par ailleurs, la réduction des délais d'obtention des permis, en réduisant les coûts d'attente, améliorerait le taux de rentabilité de ces grands projets. Un effet multiplicateur sur l'emploi, tant direct qu'indirect, pourrait ainsi en découler et permettre une augmentation du PIB de 2,4 % en 10 ans, soit 0,24 point de pourcentage par an. Ces effets positifs dépendront cependant de la hausse effective des investissements, qui repose sur d'autres facteurs : perspectives de croissance de l'économie internationale, conditions financières locales etc. La matérialisation de ces effets, attendus à moyen/long terme, dépendra aussi des moyens et ressources alloués à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif institutionnel.

Fort dynamisme des exportations chiliennes au premier semestre

Les exportations chiliennes ont progressé de 6,7% au S1 2025 en g.a. Cette dynamique observée s'inscrit dans une tendance haussière constatée depuis le début de l'année 2025, malgré un contexte géopolitique marqué par des tensions commerciales avec les Etats-Unis.

Les exportations ont atteint 52,8 Md USD, niveau le plus élevé enregistré pour un début d'année. Le secteur minier reste le pilier du commerce extérieur du pays, représentant 29,7 Md USD, dont le cuivre, à lui seul, a généré 26,2 Md USD, soit 49,6 % du total des exportations, un niveau important qui s'explique davantage par un accroissement des cours des métaux qu'à une augmentation de la production. Les exportations de fruits ont connu une hausse de 2,3% g.a, totalisant 5,6 Md USD. Des hausses ont également été observées dans les exportations du secteur forestier manufacturier (+4%), de l'industrie métallurgique (+8,5%) et dans les exportations de vins en bouteille (622 M USD, +2,2%). Les exportations de services ont atteint 1,6 Md USD sur cette période (+13,4% g.a).

La Chine demeure le plus grand importateur de produits chiliens (35,9% du total) avec 13,3 Md USD de cuivre et dérivés, ainsi que près de 2 Md USD de cerises. Les Etats-Unis suivent en deuxième position avec 9,5 Md USD, et une augmentation de 25,5%, porté par la forte demande américaine en anticipation de la hausse des barrières douanières. Parmi les produits les plus importés aux Etats-Unis, on retrouve le cuivre et ses dérivés (4,1 Md USD), le saumon (1,3 Md USD) et les produits issus de la sylviculture (521 M USD).

PARAGUAY

Croissance vigoureuse au T1 2025

La croissance du PIB a atteint 5,9% en g.a au T1 25 (+3,3% en g.t), après une croissance robuste sur l'ensemble de l'année 2024: +4,2%. Au T1 25, côté demande, l'activité a été tirée par l'investissement (+23,8% en g.a), la consommation privée (+4,9%) et la consommation publique (+1,1%), tandis que le commerce extérieur net a affiché une contribution négative, la hausse des exportations (+0,2%) n'ayant pas compensée la progression des importations (+9,0%). Côté offre, l'activité a été soutenue par le secteur de la construction (+12,9%), la génération d'hydroélectricité (+8,3%) ou encore les services (+6,0%), tandis que le secteur agricole s'est de nouveau replié (-3,4%), impacté notamment par des cours du soja moins favorables au T1 25 qu'au T1 24.

Les perspectives de croissance sont orientées positivement. Pour 2025, le consensus de marché et le FMI anticipe une croissance qui atteindrait 3,8%. Plus globalement, le FMI estime qu'à moyen terme (2030), la croissance paraguayenne tendrait vers un potentiel à 3,5%.

Hausse de l'inflation à 4% en juin

Le taux d'inflation a atteint 4,0% en juin en g.a, après 3,6% en mai. En glissement mensuel, l'inflation a de nouveau affiché une variation nulle. Dans le détail, la Banque centrale du Paraguay indique que l'inflation des biens a atteint 4,2% en g.a, avec une inflation alimentaire à 5,3%. L'inflation dans les services a quant à elle atteint 3,7%. L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a également légèrement augmenté, pour atteindre 5,0% (après 4,8% en mai).

En dépit de cette hausse, l'inflation demeure contenue dans la cible de la Banque Centrale (3,5% +/- 2pp), et ce depuis plus de 2 ans. Les pressions

² Estimations du Comité d'experts sur l'espace budgétaire et la croissance tendancielle dans son dernier rapport publié en novembre 2023 et couvrant la période 2024-2034.

inflationnistes étant maîtrisées et les anticipations d'inflation bien ancrées, la BCP a laissé son taux directeur inchangé depuis mars 2024, à 6%. Pour l'ensemble de l'année 2025, le FMI prévoit que l'inflation atteindrait 3,7%, contre 4,0% pour le consensus de marché de la BCP.

URUGUAY

Baisse du taux directeur dans un contexte de recul de l'inflation

Le taux d'inflation a enregistré un 3^{ème} mois consécutif de baisse en juin, en s'établissant à 4,6% en g.a., après 5,1% en mai. L'inflation sous-jacente a également reculé, pour atteindre 5,4% (après 5,8% en mai). En variation mensuelle, les prix ont même diminué de 0,1%, après une inflation de 0,1% en mai. L'institut national de statistiques indique que les principaux contributeurs à ce niveau de baisse des prix ont été le transport (-0,11 pts) et l'alimentation (-0,07 pts), tandis que l'hôtellerie restauration (0,06 pts) et l'immobilier (0,03 pts) ont contribué positivement.

Dans ce contexte, la Banque centrale d'Uruguay (BCU) a abaissé son taux directeur de 25 pb lors de sa réunion de juillet. Pour rappel, tout en restant dans la fourchette cible de la BCU (4,5% +/- 1,5pp) l'inflation était repartie légèrement à la hausse à partir de mi 2024, pour grimper jusqu'à 5,7% en g.a en mars 2025, ce qui avait conduit la BCU à reprendre un cycle de resserrement monétaire (+75 pb entre novembre 2024 et avril 2025, 3 hausses de taux), portant le taux directeur à 9,25%. Le recul de l'inflation observé depuis avril 2025 est largement attribuable à l'appréciation du Peso face au dollar sur les premiers mois de l'année : environ +8% entre janvier et juillet, oscillant autour des 40 UYU/USD début juillet. C'est dans ce contexte que la BCU a abaissé son taux directeur, pour le porter à 9,0%. Sur l'année 2025 dans son ensemble, le FMI table sur une inflation qui atteindrait 5,5%, contre 5,0% anticipé par le consensus de marché dans l'enquête de juin de la BCU (-0,3 pts par rapport à l'enquête de mai)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent GUIET et Stéphane TABARIE
Service Economique Régional de Buenos Aires

Rédaction : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Abonnez-vous : leo.lesage@dgtresor.gouv.fr